

Appel à projets "Développement urbain durable"

La Commission européenne vient de lancer le premier appel à projets relatif aux actions innovantes dans le domaine du développement urbain durable.

Ces dernières ont été créées pour tester de nouvelles approches face aux défis auxquels font face les autorités locales et émarginent à l'article 8 du règlement FEDER pour la programmation 2014-2020 des Fonds structurels.

Si un budget total de 371 millions d'euros est disponible pour toute la programmation, ce 1er appel octroiera un maximum de 80 millions d'euros de concours européen représentant un taux de cofinancement maximal de 80 % à des projets dont le coût total doit être compris entre 1 et 5 millions d'euros pour les villes et/ou agglomérations de plus de 50.000 habitants.

Quatre thématiques sont privilégiées :

- la transition énergétique ;
- la pauvreté urbaine (spécifiquement les quartiers urbains les plus démunis) ;
- l'inclusion des réfugiés et des migrants ;
- les jobs et les compétences pour l'économie locale.

La deadline pour soumettre les projets à la Commission via la plateforme électronique qu'elle a développée est fixée au 31 mars 2016.

Toutes les informations utiles sur les actions innovantes dans le domaine du développement urbain durable et sur l'appel à projets sont disponibles sur le site suivant : <http://www.uia-initiative.eu/fr>

Flash news